

L'an mil sept cent quatre six, et le premier
 may jay baptisé Susanne Perchère fille
 naturelle, et légitime de François, et de hon-
 nête baronne née le même jour, le parson
 Jean Joseph velez, et la marraine naturelle
 le nepe prestre les soussignés
 Joseph Rebec imboldo

Liongpreux

mariage l'an mil sept cent quatre six et le sixième a may le
 mariage accordé entre Antoine guil, fils de feu François
 et de feüe Marie concubine de Jean de Courville Diocèse de
 Senlis, résidant au foyers de la garde d'une part, et ma-
 dame jacobitte fille de Jean de Courville Diocèse de
 Senlis, et de Pierre Maria mort a Courville Diocèse de
 Senlis, d'autre part, la lettre de mariage a été
 du dit Courville comme la dite Marguerite est libre par
 la mort du dit Maria, a été célébré par nous dans la por-
 taire de la garde après les vœux publications faits sans qu'il
 soit survenu aucun empêchement tout d'un coup comme
 jay exigé leur mutual consentement, et les ai mariés selon
 le rit de l'Eglise romaine catholique apostolique
 et romaine des deux côtés de la parsonne et des parents
 pour témoin Joseph haugny vicaire, Jean Joseph velez
 hermite de l'Annonciation, et de la garde, et deux vicaire
 fauve témoin soussigné, et requis

J. J. Guigues Rfaure a gendre

S. J. Burtinne

mort de l'an mil sept cent quatre six et le neuf may nous
 parvenue avons exposer dans le cimetière de cette paroisse
 un jeune garçon naturel, fils de Joseph et de Thérèse
 Guinard, parents les deux âgés de dix ans, et de
 la paroisse

S. Aubert

Liongpreux

L'an mil sept cent quatre six et le dix huit may jay
 jay baptisé Louis machier fils naturel
 et légitime de la veuve, et de la veuve
 laugien ne
 parvint donné
 vaine thérèse marie prestre les soussignés
 f. Casimir Aubert
 Louis Guinard



mort de l'an mil sept cent quatre six et le vingt may nous avons
 d'homme dans le cimetière de cette paroisse française, grâce
 époux de feu Joseph David morte dans la paroisse d'après avoir reçu le
 sacrement de l'Eglise âgé de dix ans, et de la paroisse
 soussigné

DEMANDEURS Buffon, Liongpreux

L'an mil sept cent quatre six et le vingt six
 d'homme de May, le Mariage accordé entre m. Joseph de
 Beauville fils de feu Louis, et de dame Clotilde pour l'annu-
 de la ville de Coulon d'une part, et de demoiselle
 Beile Caubin fille de feu Jean de la Chapelle, et de demoiselle
 Blanche Lambert de la même ville de Coulon d'autre
 a été célébré par nous soussigné dans la Chapelle de
 Le tytre d'Annonciation de la paroisse de la garde. Les trois
 Publications omises par dispensa de monseigneur
 Evêque de Coulon, et en vertu de la permission du
 dit seigneur Evêque dans voir la teneur mot pour
 Mot. (nous Commettons monsieur Denauve curé de la
 Garde pour faire le Mariage d'entre monseigneur de
 Beauville et de demoiselle Caubin dans la paroisse de Coulon